

# LP Métiers de l'industrie :

## Industrie aéronautique: parcours Equipements Aéronautiques et Spatiaux

Code diplôme France compétences : 25025313

---

**CFA UNION**

**Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay  
91405 ORSAY CEDEX**

**Tél : 01.69.15.35.17 / [www.cfa-union.org](http://www.cfa-union.org)**

*Mobilité internationale du CFA UNION*



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

# SOMMAIRE

<b>Vos contacts</b>	<b>P.2</b>
<b>Les dates clefs de la formation</b>	<b>P.3</b>
<b>Présentation du diplôme :</b>	
- <b>Condition d'admission</b>	<b>P.4</b>
- <b>Objectifs de la formation</b>	<b>P.4</b>
- <b>Compétences acquises</b>	<b>P.4-5</b>
- <b>Modalités d'organisation de la formation</b>	<b>P.6</b>
- <b>Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme</b>	<b>P.7</b>
- <b>Durée de la formation</b>	<b>P.7</b>
<b>Programme simplifié de la formation</b>	<b>P.8</b>
<b>Le calendrier de la formation</b>	<b>P.9</b>
<b>Les moyens</b>	<b>P.10</b>
<b>Fiche RNCP</b>	<b>P.11</b>

# VOS CONTACTS



## • Contacts Pédagogiques

### **Responsable de la formation :**

Christophe QUINTON

Tél : 01.40.97.48.94 / christophe.quinton@parisnanterre.fr

### **Secrétariat pédagogique :**

Mireille DAGNON

Tél : 01.40.97.48.22 / mireille.dagnon@u-paris10.fr

### **Chargée de relations entreprise :**

Christiane BOUGAN

Tél : 01.40.97.48.21 / christiane.bougan@parisnanterre.fr

### **Lieu de la formation :**

IUT de Ville d'Avray 50 rue de Sèvres 92410 VILLE D'AVRAY

<https://cva.parisnanterre.fr>

## • Contacts CFA

### **Conseiller formation :**

Loubna CHIKRI

Tél : 01 69 15 35 12 / 06 07 61 56 27

[loubna.chikri@cfa-union.org](mailto:loubna.chikri@cfa-union.org)

### **Service financier :**

Hanane AABOU

Tél : 01.69.15.35.24

[hanane.aabou@cfa-union.org](mailto:hanane.aabou@cfa-union.org)

### **Référent Handicap :**

Anna TOTH

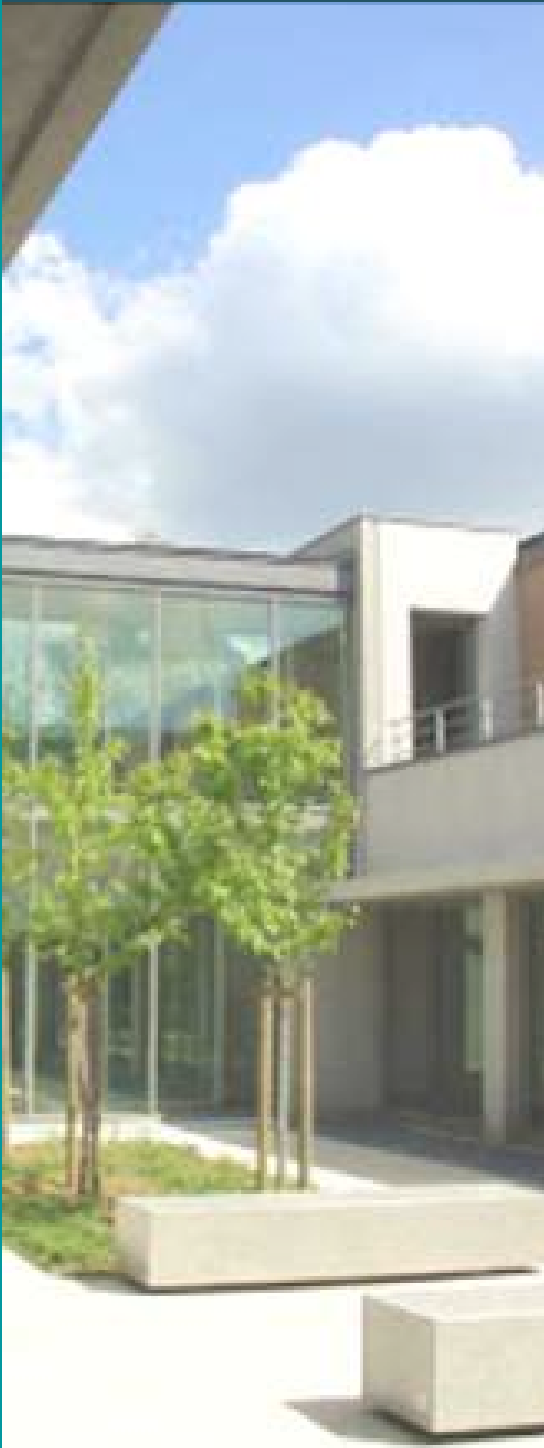
Tél : 01 69 15 35 12 / 06 07 58 01 14

[anna.toth@cfa-union.org](mailto:anna.toth@cfa-union.org)

### **Adresse postale :**

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay –  
bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

# DATES CLEFS DE LA FORMATION



**Date de la formation :**

Du vendredi 02 septembre 2022 au vendredi 01 septembre 2023

**Date de la rentrée universitaire :**

Vendredi 02 septembre 2022

# Présentation du diplôme

## ➤ Conditions d'admission :

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un BTS (Systèmes Numériques, Electrotechnique, Aéronautique, ATI, CRSA, TPIL, MI, ...), d'un DUT (GEII, MP, R&T, GIM ...) ou d'une L2 validée. Les étudiants issus des CPGE (sous conditions) ou par VAE.

Admission sur dossier : entretien de motivation et test de positionnement.

## ➤ Objectifs de la formation :

La licence professionnelle EAS a pour objectif de former des techniciens supérieurs spécialisés pour des postes d'encadrement intermédiaire dans les domaines de la conception, de la fabrication et de la maintenance de tout matériel électronique lié aux aéronefs.

La formation dispensée majoritairement par des professionnels du secteur aéronautique, permet aux jeunes diplômés de s'insérer rapidement dans un milieu professionnel dont ils ont appris les fondamentaux techniques, le langage, les règles et les exigences en matière de réglementation et de sécurité.

## ➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique ou de l'électronique ainsi que l'architecture globale d'un aéronef pour expliquer qualitativement les phénomènes mis en jeu dans un système aéronautique et dans son environnement.
- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement d'équipements ou de procédés industriels.
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants.
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser la fabrication en termes de coûts délais- qualité-quantité-sécurité.

- Définir les techniques à utiliser et les outillages, déterminer les cadences et les flux de production.
- Diriger les travaux de réalisation de pièces et outillages métalliques et composites.
- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations.
- Définir les moyens de mesure et réaliser les essais, mesures de comportement des pièces, contrôles des structures.
- Mobiliser les notions de certification et de sécurité des aéronefs.
- Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

**LP Equipements aéronautiques et spatiaux**

**Semestre 5**

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
<b>UE Acquérir la maîtrise d'un domaine</b>	UE					21
UE Connaissances générales pour l'aéronautique	UE					9
Anglais pour l'aéronautique	EC	7	7			1,5
Aérodynamique et mécanique du vol	EC	20	8			3
Technologie des aéronefs	EC	30				3
Exploitation aéronefs	EC	7	7			1,5
UE Equipements et systèmes aéronautiques	UE					12
Avionique et systèmes	EC	14	14	4		3
Capteurs et chaînes de mesure	EC	14	10	2		1,5
Systèmes de radionavigation et de détection	EC	8	8	8		3
Intégration de systèmes	EC	11	9	4		3
Architectures et réseaux	EC	8	4	5		1,5
<b>UE Acquérir des compétences transversales</b>	UE					9
UE Informatique industrielle, méthodologie de maintenance et communication	UE					9
Outils logiciels et programmation	EC			40		4,5
Informatique industrielle	EC	4	4	40		4,5

**Semestre 6**

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
<b>UE Acquérir la maîtrise d'un domaine</b>	UE					9
UE Connaissances générales pour l'aéronautique	UE					3
Anglais pour l'aéronautique 2	EC	7	7			1,5
Entreprises aéronautiques	EC	10	9			1,5
UE Equipements et systèmes aéronautiques	UE					6
Avionique et systèmes 2	EC	6	6	8		1,5
Systèmes de radionavigation et de détection 2	EC	4	4	4		1,5
Architectures et réseaux 2	EC	14	8	6		3
<b>UE Acquérir des compétences transversales</b>	UE					6
UE Informatique industrielle, méthodologie de maintenance et communication	UE					6
Outils logiciels et programmation 2	EC			18		1,5
Méthodologie de maintenance	EC	9	9	8		3
Communication	EC	4	4	8		1,5
<b>UE Mener un projet tuteuré</b>	UE					4,5
UE Projet tuteuré	UE					4,5
Projet tuteuré	EC			110		4,5
<b>UE Se former en milieu professionnel</b>	UE					10,5
UE Entreprise	UE					10,5
Rendre compte	EC					4,5
Expérience professionnelle	EC					6



## ➤ Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

L'évaluation des étudiants ou apprentis se fait par contrôle continu des connaissances.

Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières. Les étudiants ou alternants ont droit, à leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les huit jours ouvrables après la communication des résultats.

### Attribution du Diplôme

La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

A chacune des deux sessions, le diplôme de licence professionnelle est décerné aux étudiants ou alternants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement affectées de leurs coefficients, y compris les unités d'enseignement constituées du projet tuteuré et du stage,
- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage affectés de leurs coefficients.

### Obtention des unités d'enseignement et capitalisation

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

### Mentions

Les mentions concernent le diplôme de licence professionnelle et non les unités d'enseignement.

Les mentions sont les suivantes :

- "**Passable**" pour une moyenne générale sur l'ensemble des UE supérieure ou égale à 10/20,
- "**Assez bien**" pour une moyenne supérieure ou égale à 12/20,
- "**Bien**" pour une moyenne supérieure ou égale à 14/20,
- "**Très Bien**" pour une moyenne supérieure ou égale à 16/20.

## ➤ Durée de la formation

560 h /an



# Programme simplifié de la formation

connaissance générale pour l'aéronautique	Aérodynamique et mécanique du vol	30 h
	Entreprises aéronautiques	30 h
	Technologie et exploitation des aéronefs	40 h
	Anglais pour l'aéronautique	30 h
Informatique industrielle, méthodologie de maintenance et communication	Outils logiciels et programmation	60 h
	Informatique industrielle	60h
	Méthodologie de maintenance	25h
	Communication	15H
Equipements et systèmes aéronautiques	Capteurs et chaînes de mesure	35 h
	Avionique et systèmes	55 h
	Systèmes de radionavigation et de détection	30 h
	Intégration systèmes et architecture réseaux	40 h
Projet tuteuré		110 h
TOTAL		560 h

# Calendrier de la formation Rentrée 2022-2023

Semaine	Lundi		Vendredi	Apprentis
35	29/08/2022	au	02/09/2022	<b>Journée de rentrée le 02 septembre 2022</b>
36	05/09/2022	au	09/09/2022	Période en entreprise pour les apprentis ayant signé leur contrat 3 semaines en entreprise
37	12/09/2022	au	16/09/2022	
38	19/09/2022	au	23/09/2022	
39	26/09/2022	au	30/09/2022	
40	03/10/2022	au	07/10/2022	Rentrée le 26 septembre 2021 4 semaines de cours à l'IUT
41	10/10/2022	au	14/10/2022	
42	17/10/2022	au	21/10/2022	
43	24/10/2022	au	28/10/2022	
44	31/10/2022	au	04/11/2022	3 semaines en entreprise
45	07/11/2022	au	11/11/2022	
46	14/11/2022	au	18/11/2022	5 semaines de cours à l'IUT
47	21/11/2022	au	25/11/2022	
48	28/11/2022	au	02/12/2022	
49	05/12/2022	au	09/12/2022	
50	12/12/2022	au	16/12/2022	
51	19/12/2022	au	23/12/2022	4 semaines en entreprise
52	26/12/2022	au	30/12/2022	
1	02/01/2023	au	06/01/2023	
2	09/01/2023	au	13/01/2023	4 semaines de cours à l'IUT
3	16/01/2023	au	20/01/2023	
4	23/01/2023	au	27/01/2023	
5	30/01/2023	au	03/02/2023	
6	06/02/2023	au	10/02/2023	
7	13/02/2023	au	17/02/2023	
8	20/02/2023	au	24/02/2023	4 semaines en entreprise
9	27/02/2023	au	03/03/2023	
10	06/03/2023	au	10/03/2023	
11	13/03/2023	au	17/03/2023	5 semaines de cours à l'IUT
12	20/03/2023	au	24/03/2023	
13	27/03/2023	au	31/03/2023	
14	03/04/2023	au	07/04/2023	
15	10/04/2023	au	14/04/2023	
16	17/04/2023	au	21/04/2023	Période en entreprise 20 semaines en entreprise dont une 1/2 journée pour la soutenance à l'IUT entre le 21/08/2023 et le 01/09/2023
17	24/04/2023	au	28/04/2023	
18	01/05/2023	au	05/05/2023	
19	08/05/2023	au	12/05/2023	
20	15/05/2023	au	19/05/2023	
21	22/05/2023	au	26/05/2023	
22	29/05/2023	au	02/06/2023	
23	05/06/2023	au	09/06/2023	
24	12/06/2023	au	16/06/2023	
25	19/06/2023	au	23/06/2023	
26	26/06/2023	au	30/06/2023	
27	03/07/2023	au	07/07/2023	
28	10/07/2023	au	14/07/2023	
29	17/07/2023	au	21/07/2023	
30	24/07/2023	au	28/07/2023	
31	31/07/2023	au	04/08/2023	
32	07/08/2023	au	11/08/2023	
33	14/08/2023	au	18/08/2023	
34	21/08/2023	au	25/08/2023	
35	28/08/2023	au	01/09/2023	

# Les moyens

➤ **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un enseignant associé (PAST). Elle est par ailleurs constituée de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.

Sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

Une salle informatique est mise à disposition des étudiants pour tout cours nécessitant l'usage des NTIC (e-commerce, intelligences économiques).

## Fiche RNCP

La fiche RNCP est disponible en ligne sur le site France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30129/>

N° de fiche RNCP30129